

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1405

Artikel: Genève : 8 mars : patchwork d'une journée genevoise intense

Autor: Mantilleri, Brigitte / Chapuis-Bischof, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERNE

L'Expo 2001 n'est plus une affaire d'hommes

Les «Femmes en réseau» semblent avoir été entendues. En mars 1996, ce regroupement des associations féminines de la région biennoise adressait une lettre aux Bureaux fédéral et cantonal pour l'égalité s'interrogeant sur l'absence des femmes dans la planification de l'Expo 2001. Une missive transmise par la suite à l'Office cantonal bernois pour le développement de l'économie qui, à son tour, l'a envoyée à la direction opérationnelle de l'Expo. Jusqu'à ce jour, la lettre est restée sans réponse. Mais, parallèlement à ses nombreux trajets, aussi bien au Grand Conseil bernois qu'au sein du législatif biennois, des voix se sont élevées pour demander que les femmes soient mieux représentées, voire qu'un quota de 30% soit introduit dans tous les comités de planification. On n'en est pas encore là. La nomination de la Bâloise Jacqueline Fendt à la présidence de la direction opérationnelle de l'Expo est cependant de bon aloi. En choisissant une femme pour tenir le cap de cette grande manifestation, le comité stratégique a répondu élégamment à ceux et celles qui regrettaient de voir la présence féminine réduite à la portion congrue au sein des instances dirigeantes de l'Expo 2001. D'autant que, en ce début d'année, pour remplacer Barbara Labbé, élue préfète à La Neuveville, la ville de Bienne plaçait un homme au poste de coordinateur de son Arteplog. Un de plus! «On aurait bien voulu nommer une femme, a rétorqué Hans Stöckli, le maire de la capitale seelandaise. Mais sur les 130 postulations reçues, seules dix émanaient de femmes.»

Nicole Hager Oeuvaray

BERNE-BIENNE

Un comité contre le harcèlement

La ville de Bienne a profité de la révision de son règlement du personnel pour mettre sur pied un comité contre le harcèlement sexuel dans l'administration. Constitué de deux femmes et d'un homme issus de directions municipales différentes, ce nouveau comité donnera régulièrement des conseils et

des informations aux employés, tout en garantissant confidentialité et discrétion. Voilà pour les grandes lignes. En ce qui concerne les détails, les trois personnes fraîchement nommées par le Conseil municipal (exécutif) vont dès à présent plancher sur la définition de leurs tâches et de leurs moyens d'action. Conformément à la loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes, entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier, le comité biennois contre le harcèlement devra intervenir en amont et en aval des problèmes. Il s'agira, par exemple, d'élaborer des mesures préventives et de promouvoir un climat de travail propre à empêcher le harcèlement sexuel. «A ce titre, l'attitude des chefs de département est déterminante. S'ils tolèrent l'affichage de photos pornographiques sur le lieu de travail, s'ils ne réagissent pas aux sempiternelles plaisanteries au goût douteux faites à l'encontre d'employées de leur service, ils encouragent, même inconsciemment, la discrimination sexuelle. Par contre, s'ils condamnent fermement ce genre de procédés, ils émettent un signal dissuasif pour l'ensemble du personnel», observe Nicole Ding, membre dudit comité. Pour l'heure, aucun employé et aucune employée de l'administration biennoise n'a encore fait appel à la nouvelle instance. «Les gens attendent très certainement que l'on fasse des propositions concrètes de démarches», conclut Nicole Ding.

(nho)



GENEVE

Patchwork d'une journée genevoise intense

Centre International de Conférences de Genève, CIGG, rue de Varembe 15. Dès 9 heures, des femmes arrivent, qui pour installer un stand: Camarada, l'Inédite, Femmes suisses, qui pour prendre la température avant d'entrer dans la grande salle pour une conférence organisée par le Bureau de l'égalité, le collectif du 14 juin et la Conférence romande des déléguées à l'égalité intitulée: **Les enjeux de la participation des femmes à la vie**

politique à l'aube de l'an 2000.

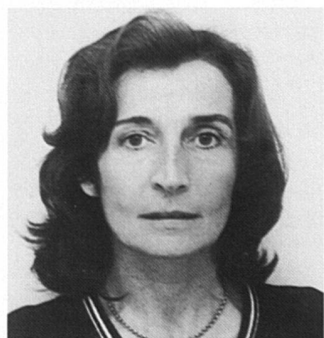
Marianne Frischknecht, la déléguée à l'égalité genevoise, est la modératrice de cette conférence.

Jacqueline Burnand (PS), maire de la Ville de Genève, avoue vingt ans de pratique de la chose politique et son sentiment que la majorité des femmes n'ont pas la même approche du pouvoir, qu'elles ont moins besoin de se valoriser, qu'elles privilégient l'efficacité, s'appuient plus sur la concertation et sont plus conscientes de l'intérêt général. Des différences qu'il faut utiliser.

Martine Brunschwig Graf (L), conseillère d'Etat, responsable du Département de l'Instruction publique, n'est pas pour la différence, et s'il en est une, c'est que les femmes n'ont pas les travers des hommes en politique parce qu'elles en étaient tenues éloignées. Pour elle, il y a deux pièges à éviter en politique, celui de tenter de faire oublier que l'on est une femme et celui de cultiver la différence jusqu'à l'antagonisme. A part cela, elle est contre les quotas car les femmes ont droit aux compétences.

Christine Sayegh (PS), présidente du Grand Conseil genevois, remarque que les femmes apportent une approche complémentaire nécessaire dans un monde globalisé.

C'est ensuite au tour de **Mariette Sineau**, Française,



docteure en Sciences Politiques et chargée de recherche au CNRS, de broser un tableau politique de l'Europe et de la France. Et de constater que la supériorité numérique des hommes est telle que les femmes européennes sont condamnées à n'être que des figurantes. Sauf pour coller les affiches, ironise-t-elle. Elle explique ensuite le système politique français avec ses postes assujettis à nomination

qui permettent de coopter des femmes - sous Léon Blum, trois femmes étaient au gouvernement alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote. François Mitterrand avait 40% de femmes dans son cabinet. Mais ces nominations font aussi que ces postes sont vulnérables, comme dans le cas du limogeage de 8 femmes sur 12 du gouvernement d'Alain Juppé. Elle dit ensuite les raisons historiques qui font que la France est en queue de peloton en matière de représentation féminine en politique: la Loi salique interdisant l'accession des femmes au trône a été exhumée pour asseoir la Monarchie absolue, et la Révolution française qui dénia toute citoyenneté politique aux femmes. Et puis, le mouvement féministe français qui, longtemps avec Simone de Beauvoir en tête, ne fut pas pour la participation des femmes en politique. A ceci s'ajoute le système des Grandes Ecoles, terreau des politiciens, des cumuls des mandats, des fiefs électoraux totalement verrouillés tant aux hommes jeunes qu'aux femmes. Et puis des partis politiques qui ont relativement peu de membres comparés aux partis allemands. A la question venue de l'assistance de savoir si le refus des Français d'envisager la féminisation des postes n'est pas également un frein, Mariette Sineau acquiesce disant que les femmes prennent conscience qu'il faut féminiser les fonctions mais que le frein vient de l'Académie française qui a écrit des pages et des pages sur le devoir de ne pas confondre fonction et personne.

Yvette Jaggi (PS), syndique - elle a bataillé ferme pour imposer ce féminin - de Lausanne, résume la situation des politiciennes en Suisse par: rien ne sert de courir et mieux vaut tard que jamais. En effet, la progression s'est faite, même si elle est moins remarquable dans les exécutifs. Et si le taux d'élection des hommes est bien meilleur. Quant à la promotion des femmes dans l'administration, elle provoque ce que l'on appelle un effet retard dans le jargon pharmaceutique. Pas dupe, elle pense que lorsqu'en politique, il y a crise, mais aussi désintérêt, le salut passe par les femmes. Mais que le pouvoir économique, lui, reste masculin, et de signaler le peu de femmes au

sein des instances de la Banque Nationale Suisse. Après la pause de midi, les femmes ont participé aux divers ateliers.

Brigitte Mantilleri

Des mesures concrètes pour améliorer la représentation des femmes en politique, l'atelier animé par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, professeure à l'Université de Genève, a eu le privilège de la participation de Monique Bauer-Lagier qui intervint plusieurs fois, forte de son expérience de femme dans un Parti libéral qui ne voulait pas de sa sensibilité politique. Et puis, honneur suprême, celle du seul et unique représentant de la gent masculine inscrit, Albert Rodrik (PS). Des discussions, ma foi très animées et intéressantes, sont issues quatre groupes de mesures présentées en plénière - ce fut le cas pour chaque atelier : féminiser les structures des partis, féminiser les agendas des partis, plus de participation féminine dans le parti, subvention des partis avec des femmes. Et, dans l'ensemble, un sentiment de malaise des femmes face à la politique. (bma)

Sensibilisation et éducation des femmes à la politique.

Comment diable cuisiner l'information politique de façon à la rendre digeste pour toutes les femmes, surtout pour celles qui n'ont pas pu acquérir une formation supérieure! Les explications sur les votations ne brillent pas par leur clarté, souvent en raison de la complexité des questions posées ou de la difficulté de résumer les subtilités du fonctionnement des institutions politiques. Regroupées autour de l'animatrice Cilette Cretton, ancienne présidente du parti radical valaisan et ex-députée au Grand Conseil, qui est aujourd'hui très active au sein du mouvement valaisan Solidarité femmes, les participantes expriment une vive envie de prendre part à la gestion des affaires publiques. Accompagnée toutefois d'une complainte qui a de quoi surprendre quelque peu les professionnelles des médias et les femmes engagées dans la lutte pour l'amélioration de la situation des femmes. Car elles affirment tout de go qu'elles sont sous-informées, voire pas informées du tout.

Et de formuler tout aussitôt en vrac leurs souhaits. Des formations à l'action politique courtes, concrètes, bon marché. Des articles faciles à lire et des émissions attrayantes. Des rencontres avec des femmes actives en politique. Une formation civique qui capte réellement l'intérêt des écoliers. Très bien. Toujours est-il que les associations féminines aimeraient bien recruter de nouvelles membres qui s'engageraient activement, soit à la mise sur pied, soit à la fréquentation de ces cours. Que les femmes parlementaires socialistes genevoises sont prêtes à rencontrer les citoyennes, à condition de trouver des hôtes qui inviteraient leurs copines à la maison. Que des enseignants se passionnent pour la chose publique, mais que les programmes scolaires ne sont pas extensibles à volonté. Conclusion: sans interactivité, on en restera au stade de la plainte.

Anne-Marie Ley

L'apport des femmes à la vie politique ne se limite pas à leur rôle d'élues dans les exécutifs et dans les parlements. Cela, on le savait depuis longtemps: déjà bien avant d'accéder aux droits civiques, les femmes de Suisse marquaient de leur empreinte la sphère publique par le biais d'une intense activité associative. On en a eu confirmation, dans le cadre de l'atelier qui avait pour thème **le rôle des associations dans la mobilisation politique des femmes**. Les participantes à cet atelier ont en effet mis l'accent sur la nécessité de développer une plus grande solidarité et cohérence d'action entre les associations féminines et les associations mixtes qui se battent pour des causes telles que la sauvegarde du milieu vital ou le respect des droits humains. Le but étant d'élever le niveau général de démocratie dans notre société, y compris au profit de groupes de la population qui n'ont pas le droit ou pas les moyens de se faire représenter dans les instances politiques institutionnelles (les étrangers, le quart-monde etc.) Un autre thème abordé dans l'atelier a été celui de l'antagonisme ou de la compatibilité entre deux approches divergentes de la promotion politique des femmes: faut-il donner la

priorité absolue à l'augmentation du nombre de femmes élues, condition indispensable pour que la femme cesse enfin d'être l'éternelle seconde de l'homme, ou en tout cas son «autre» dans la sphère publique? ou faut-il prendre également en compte le critère de l'engagement des candidates en faveur de leurs semblables? A savoir: faut-il se battre pour que des femmes antiféministes accèdent au pouvoir? Comme on l'a vu lors de l'assemblée plénière finale, ce thème est le seul qui suscite une réelle controverse parmi les féministes. Dommage qu'il ne soit apparu qu'à la fin de la Journée.

Silvia Ricci Lempen
qui dirigea l'atelier III

12h, Place du Molard Les Africaines se mobilisent pour essayer de briser le silence et l'indifférence qui règnent sur le sort humiliant des réfugié-e-s errant sur les collines fuyant les troupes armées des rebelles tutsi dans l'est du Zaïre.

A l'initiative de l'Association des femmes d'origine africaine, installée à Genève et avec le soutien d'autres associations féminines du canton, les femmes originaires de la région des Grands lacs se sont mobilisées pour porter au loin leurs cris d'alarme en faveur de leurs compatriotes désemparées, fuyant les atrocités de combattants sans pitié.

Lors de ce rassemblement, une trentaine de femmes, Rwandaises, Burundaises et Zaïroises venant de Genève, Lausanne et de Fribourg, étaient présentes, portant toutes des bandelettes blanches autour de la tête et exhibant des banderoles de slogans appelant à la solidarité internationale. Le message se résumait en un vibrant appel à la communauté

internationale pour mettre fin à la mort lente des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ballottés au gré des combats, affamés, épuisés et menacés par les pires maladies, ces réfugiés, dans la quasi-indifférence générale, se voient chassés de leurs camps à l'est du Zaïre.

Apeurés à l'idée de rentrer dans leurs pays caractérisés par une justice partielle, des arrestations arbitraires et de trop fréquentes disparitions inexplicables, les réfugiés rwandais et burundais, ont tout simplement opté pour l'errance en attendant que le respect pour la vie ne soit rétabli chez eux. Un exemple concret de ce non-respect pour la vie étant illustré par le cas des réfugiés rwandais qui, suite à leur expulsion par la Tanzanie, ont été arrêtés à leur retour, souvent condamnés à la peine capitale ou simplement liquidés par les autorités de Kigali.

Les femmes de différentes associations genevoises ont manifesté leur solidarité en venant au rassemblement pour joindre leurs voix aux revendications de justice et d'humanité de leurs consœurs.

Ainsi, celles de l'association **F-Information** ont mis en vente une brochure de 22 pages dont les textes sont l'œuvre des participantes à un «pique-nique écriture» organisé à l'occasion du carnaval du 22 février 1997 à Genève sous le thème de **«Rites et symboles de femmes»**. Le bénéfice de cette vente sera entièrement versé à l'Association des femmes d'origine africaine pour une action de solidarité avec des mères et des enfants de la région des Grands lacs.

Ensuite, le cortège des manifestantes s'est rendu au Centre international de conférences, pour des danses traditionnelles présentées par les Rwandaises venues de Lausanne.



Photo: Rita Murekatete

Pour soutenir ces femmes dans leurs efforts pour mettre fin à la violence dans la région des Grands lacs, vous pouvez verser un don de 5 fr. ou plus au compte de l'association des femmes d'origine africaine n° Z 7757421 à la Banque cantonale de Genève. **Rita Murekatete**

17h, Fonction Cinéma Grütli

«Femme et Démocratie» a organisé à Genève la remise du prix 1997 de la Fondation Somazzi.

La Communauté de travail «Femme et démocratie» qui organise depuis les années 30 des cours et des colloques d'instruction civique a créé il y a quelques lustres une Fondation qui porte le nom d'une de ses anciennes présidentes, Ida Sommazzi. Cette fondation récompense tous les deux ans une personne ayant consacré sa vie à lutter pour les droits de la personne humaine.

Parmi les lauréats, citons la philosophe Jeanne Hersch, l'historien Bonjour, deux anciennes présidentes de l'ADF Lotti Ruckstuhl et Gertrude Girard-Montet, ainsi que Gertrud Heinzelmänn dont la lutte s'est située au sein de l'Eglise catholique.

La lauréate 1997, une Jurassienne d'adoption, Hélène Vonlanthen Charmillot élève depuis environ huit ans trois orphelins du sida, dont l'aînée Mélanie (12 ans aujourd'hui) est atteinte du virus et subit une médication constante et très lourde. Une émission de TV du printemps 1996, Tell Quel, avait fait connaître l'histoire de cette famille. Christiane Langenberger, présidente du comité de Fondation, a alors été conquise par le rayonnement d'Hélène Vonlanthen qui non seulement a offert un foyer à ces trois enfants, mais qui fait un énorme travail d'information dans son village, Courroux, et dans son canton, le Jura, en acceptant d'aller expliquer, témoigner lors de réunions de parents, dans des cours de formation continue pour les enseignants, afin que les uns et les autres sachent l'essentiel sur la maladie et les risques (ou plutôt l'absence de risques) de contamination.

Vie bouleversée que celles de ces «deux célibataires endurcis» (c'est ainsi qu'elle le raconte) qu'étaient avant 1988 Hélène Vonlanthen et Jim Charmillot, artistes tous les

deux, face subitement à une responsabilité: ne pas abandonner Mélanie et ses frères jumeaux Kevin et Jonathan qui s'étaient attachés à eux, pendant que leurs parents de sang mouraient. Hélène et Jim ont même été jusqu'au mariage pour pouvoir adopter légalement les enfants. Conséquence: les rentes d'orphelins ont été supprimées. Leur vie a été bouleversée et elle n'est pas toujours facile avec ses angoisses et ses soucis financiers. Mais cette vie exemplaire est pleine d'amour et de clarté. Et résultat admirable: les enfants, les camarades de classe, les parents, les maîtres, tous maintenant ont accepté la présence de la malade et de la maladie et donnent sans cesse des preuves de leur solidarité.

Les organisatrices de la remise du prix ont tenu à associer la Belle Toile qui offre chaque été depuis 10 ans des camps de vacances pour des groupes d'enfants, dont certains sont malades ou handicapés. Mélanie et ses frères y sont déjà allés plusieurs fois.

Signalons que cette association a un très beau projet de Centre d'accueil permanent pour enfants dont les parents sont malades, épuisés, isolés. Actuellement Belle Toile cherche des locaux à Genève. (Tél. de contact: Isabelle Lamm 022/344 47 03)

Simone Chapuis-Bischof

20h30, Fonction Cinéma,

Le film de cette soirée s'intitule **Bhaji on the Beach** (GB 1994). Neuf femmes veulent fuir le train-train quotidien, oublier maris, jobs et parents, simplement s'amuser le temps d'une journée. Il s'agit de se rendre à Blackpool, le paradis archi kitsch des plaisirs de la côte ouest britannique. Pas facile d'allier tradition indienne et mode de vie et morale modernes. Les drames, rires, quiproquos et autres rocambolesques aventures s'enchaînent sur un rythme rapide. Les personnages sont magnifiquement joués et crédibles avec leurs archaïsmes ou leur volonté de s'intégrer. Les spectatrices étaient en joie. Un film à voir absolument s'il revient sur les écrans.

Femmes à l'uni

Nous avons publié en novembre 1996 un article sur le

rapport d'un groupe de travail de Conseil de l'Université de Genève relatif à la situation des femmes dans l'Alma Mater, le rapport de Uni-vers L. Le Rectorat de l'Université vient à son tour de publier le premier rapport (1992-1996) sur l'Egalité des chances entre hommes et femmes à l'Université de Genève. Fort attendu, le Rapport met en évidence les progrès accomplis en matière de promotion des femmes au cours de ces quatre années: dans la catégorie «professeurs stabilisés», les femmes ont passé de 5,6 à 8,6%. Les assistantes sont passées de 41,8% à 43,6% et les maîtres assistantes de 27,6% à 29,8%. Un chapitre est encore consacré au Diplôme d'études supérieures Etudes femmes/Etudes genre.

Le Rapport met aussi en évidence les obstacles à la promotion des femmes, et émet en annexe quelques «Recommandations» que la déléguée aux questions féminines adresse au Rectorat.

La déléguée propose sept recommandations. Les objectifs quantifiés devraient être élaborés et évalués de manière plus détaillée qu'ils ne le sont actuellement. Sept mesures sont envisagées pour que les assistantes achèvent leur thèse. Quatre recommandations concernent respectivement les ouvertures de postes, les procédures de nomination, les débouchés, et le personnel administratif et technique. Enfin, la septième recommandation propose la création d'une sous-commission de médiation qui «aurait à se pencher sur d'éventuels différends mettant aux prises les femmes et l'institution universitaire». (mc)

Jura

Effectif en péril

Le Bureau de la condition féminine du Jura craint pour son effectif. En effet, le canton a décidé une réforme de son administration, il compte diminuer ses charges de 30 % et procède à une analyse de chaque secteur. Au BCF, on craint pour le poste d'assistante de direction qui est pour l'instant gelé, mais dont on ne saurait se passer pour effectuer du bon travail.

En 1979, naît le tout premier bureau dévolu à l'égalité en Suisse: le bureau de la condition féminine du Jura. Il voit le jour

en même temps que le nouveau canton et est conçu de telle sorte qu'il figure dans sa constitution, ce qui lui confère une certaine stabilité. En effet pour le faire disparaître, il faudrait une révision de la constitution.

Le BCF est un service administratif, rattaché au département de l'éducation.

Trois tâches principales lui sont réservées: améliorer la condition féminine, éliminer les discriminations entre hommes et femmes et promouvoir la femme à tous les degrés de responsabilité. Chaque nouvelle législature apporte son point de vue. Actuellement le mandat est placé sous l'angle de l'insertion des femmes dans le monde économique. Le bureau participe, entre autre, au programme d'occupation. Il a ainsi engagé sept demandeuses d'emploi qui travaillent pour lui.

Pour mieux connaître la réalité jurassienne, le Bureau de la condition féminine a choisi d'avoir pignon sur rue: il se trouve dans un immeuble de la vieille ville de Delémont et possède une permanence. L'idée est surtout de proposer une écoute. Les cas les plus fréquemment traités sont la violence, la maltraitance et la discrimination dans le travail.

En outre, le Bureau participe à plusieurs groupes de réflexion et à la commission tripartite où il représente de manière consultative les femmes.

Il a aussi entrepris une étude sur les structures d'accueil des enfants et des adolescents, publié un dépliant sur la loi fédérale sur l'égalité et remis à jour le classeur QAR, qui correspond au classeur des familles.

Le BCF a étendu cette année sa collaboration avec le Bureau à la politique familiale et l'égalité de Neuchâtel. Les deux déléguées travaillent ensemble notamment pour la campagne sur la violence conjugale. Karine Marti Monaco, responsable du Bureau du Jura explique: «Avec Martine Kurt, étant donné le nombre de nos mandats et le peu de moyens dont nous disposons, nous essayons de collaborer.»

Corinne Doret

Neuchâtel

«Madame Egalité» et la proximité.

Saura-t-on jamais ce que fait, concrètement, «Madame Egalité» pour la population? C'est la question qui pouvait

